



Groupe Ain-Rhône- Isère

## **Compte rendu de la rencontre du vendredi 9 avril 2021**

**Présents :** Camille et Marcel Chochois, Jean Desfonds, Isabelle Gignoux, Michel Nebout, Marc Rochet.

### **Mise en route**

Il est 10h30 précises, ce vendredi 9 avril 2021, lorsque Josiane Etchegaray déclenche, de chez elle, l'ouverture de nos fenêtres Zoom. Nous, c'est-à-dire les six suscités, avons le plaisir de nous revoir, souriants, et heureux de nous retrouver, penchés à nos fenêtres.

Certes, il y a des limites à ce Zoom : précisons que cette invitation a été envoyée à ceux des adhérents du groupe lyonnais qui, au cours des deux dernières années, ont fait le déplacement pour se rendre à l'Observatoire des Armements où avaient lieu nos réunions, c'est-à-dire, au total 10 personnes.

Bien sûr l'invitation aurait pu être plus large et, vu la réussite de l'expérience présente, c'est ce que nous ferons à l'avenir. Mais il nous a paru prudent, étant donné notre manque d'expérience en visioréunion, de commencer modestement.

### **La suite de nos échanges**

#### **1-Les nouvelles**

La rencontre commence par l'échange des nouvelles. D'abord celles de ceux qui n'ont pas pu se connecter ce matin. Ensuite, car l'APRC n'est pas qu'une association à but utilitaire, nous échangeons des nouvelles qui nous viennent d'autres régions où vivent des amis avec lesquels nous avons été jadis au CA et qui nous restent proches.

#### **2-Le bulletin**

Tout est bon dans le bulletin 87 que nous avons reçu. Mais, puisqu'il faut nous limiter, c'est l'article « La laïcité en France » de Jean-Michel Belorgey qui retient notre attention.

L'importance du sujet ne fait doute pour personne. Il s'agit, ni plus ni moins, non pas seulement de liberté religieuse, mais, plus fondamentalement, de cohabitation ou de coexistence pacifiée dans notre société.

Or nous n'avons aucune difficulté pour trouver, dans l'actualité, des exemples qui montrent que ça ne va pas très bien en ce moment : chaque jour apporte son lot de violence, d'affrontements...

En faisant un peu d'histoire, nous rappelons que depuis 1905 deux courants principaux irriguent notre société : celui incarné par Aristide Briand, qui « autorise » plutôt, et celui d'Émile Combes (le p'tit père Combes) qualifié parfois de « laïcard » plus porté à « interdire ». Ces deux courants coexistent dans notre société et prennent le pas l'un sur l'autre au gré des époques et des personnes.

L'article de J-M Belorgey aborde bien la question et fournit quelques précisions de vocabulaire intéressantes. Par exemple le fait de distinguer, en plus de l'espace privé et de l'espace public, un espace commun qui serait le lieu, non pas de la neutralité qui est requis pour l'espace public, mais celui du pluralisme.

L'article ne dit pas tout. Peut-être veut-il trop en dire parfois, au risque d'être confus ? En tout cas il nous donne l'occasion d'un débat riche et prometteur.

Pour conclure ce chapitre inachevé, nous vous proposons de méditer cette citation d'Édouard Glissant émise par Michel N. en cours de débat :

*« Je peux changer en échangeant avec l'autre, sans me perdre ni me dénaturer »*

### **3-Juridique**

C'est Isabelle G. qui nous amène à aborder ce sujet. En effet elle a comparu au tribunal le 5 mars dernier afin de souligner les carences de la Cavimac à son égard. En fait l'essentiel du problème était résolu en ce sens qu'Isabelle a pu prendre sa retraite avec une pension complète. Cependant sans la mauvaise volonté (?) de la Cavimac cela aurait pu advenir une année plus tôt. Il est donc important d'aller jusqu'au bout de la procédure pour dénoncer le comportement de la Cavimac et, éventuellement, pour obtenir des dommages et intérêts. Joseph A. est, comme d'habitude à la manœuvre sur le sujet avec la compétence qu'on lui connaît. Qu'il soit chaleureusement remercié.

### **4-Le site**

Nous abordons aussi le sujet du site de l'APRC qui est en plein renouvellement. Michel N. nous en explique les grandes lignes. L'idée serait de mettre en route un nouveau site, réalisé par une professionnelle, davantage tourné vers l'extérieur. Les deux sites cohabiteraient pendant quelques temps. Voilà des perspectives d'avenir prometteuses....affaire à suivre.

### **5-Les archives de l'association**

À propos d'affaire à suivre, nous avons évoqué au cours de nos échanges la question des archives. Elle s'est posée car cette période de confinement est souvent mise à profit par certains pour faire du tri et du rangement dans leurs papiers... Nous nous sommes interrogés sur ce qu'il convient de conserver (ou pas) et de transmettre éventuellement à la personne qui se charge de collecter les données à ce sujet. Catherina devait suivre cette question, nous semble-t-il. L'idée avait été émise de déposer les archives de l'APRC aux archives départementales de Loire-Atlantique... *Nous souhaiterions que le CA puisse faire un point sur ce chantier et communiquer là-dessus dans le bulletin ou par courriel aux régions...*

Arrive 12h et même 12h15 terme que nous nous sommes fixés. Nous pensons alors avec nostalgie à ce que nous faisons jadis à ce moment-là après nos échanges : nous nous dirigeons vers la chaleureuse ambiance des Gourmands de Saint-Just où nous accueillait une charmante hôtesse et son chef-cuisinier de fils.

Nous pensons à eux en ces temps difficiles. Peuvent-ils travailler un peu avec des plats à emporter ? Vont-ils subsister jusqu'à des jours meilleurs et nos retrouvailles ? Pour ne pas nous quitter sur une note trop triste, voici une pensée, précieuse en toutes circonstances, que nous a livrée Marc R. au cours de nos débats :

*« Pour la vie, l'humour c'est comme les essuie-glaces pour la voiture : ça n'empêche pas le sale temps, mais ça permet quand même d'avancer. »*

À ce moment-là Josiane reparait à sa fenêtre et nous invite à fermer nos volets jusqu'au prochain Zoom.

*Compte rendu rédigé par Marcel Chochois et approuvé par les participants de cette rencontre.*